

CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ

- ET** • Être domicilié en Isère,
- Être scolarisé dans un établissement public ou privé sous contrat, de la maternelle au lycée (hors post-bac, y compris agricoles),
- ET** • Ne pas être domicilié et scolarisé sur la même communauté de communes ou d'agglomération parmi les 3 suivantes : CAPI, SMMAG (Métropole grenobloise / Grésivaudan / Pays Voironnais), Vienne-Condrieu-Agglomération (voir au verso).

A faire avant l'inscription

- J'identifie le réseau de transport utilisé par mon enfant sur oura.com.
- Pour toute question sur les lignes et les horaires du réseau cars Région en Isère, je consulte : laregionvoustransporte.fr/transport_scolaire/isere/

En cas de problème lors de ma saisie en ligne, que faire ?

- Consulter la Foire aux questions sur le site laregionvoustransporte.fr/transport_scolaire/Isere
- Ecrivez-nous via le formulaire de contact sur [laregionvoustransporte.fr/ rubrique transport scolaire/Isère](http://laregionvoustransporte.fr/rubrique_transport_scolaire/Isere)

INSCRIPTION EN LIGNE OU RENOUVELLEMENT



Possible 24 h/24, 7j/7.

Sur [laregionvoustransporte.fr/transport scolaire/Isère](http://laregionvoustransporte.fr/transport_scolaire/Isere)

- Je crée un espace transport.
- Je procède à l'inscription du ou des enfant(s).
- Je reçois un mail de confirmation à chaque étape.
- Je peux suivre l'avancée de ma (mes) demande(s) d'inscription depuis mon espace.



Demande de titre de transport hors-délai

A partir du 20 juillet, une majoration de 30€ par enfant sera appliquée (sauf déménagement après cette date ou affectation tardive, sur justificatif).

Cette majoration ne concerne pas les demandes d'Allocation Individuelle au Transport, qui peuvent être réalisées jusqu'au 31 octobre.

Antenne régionale des transports de l'Isère
Transport scolaire - CS 44852
38019 Grenoble cedex 1



Inscriptions jusqu'au 19 juillet 2026

Inscription au transport scolaire

Isère

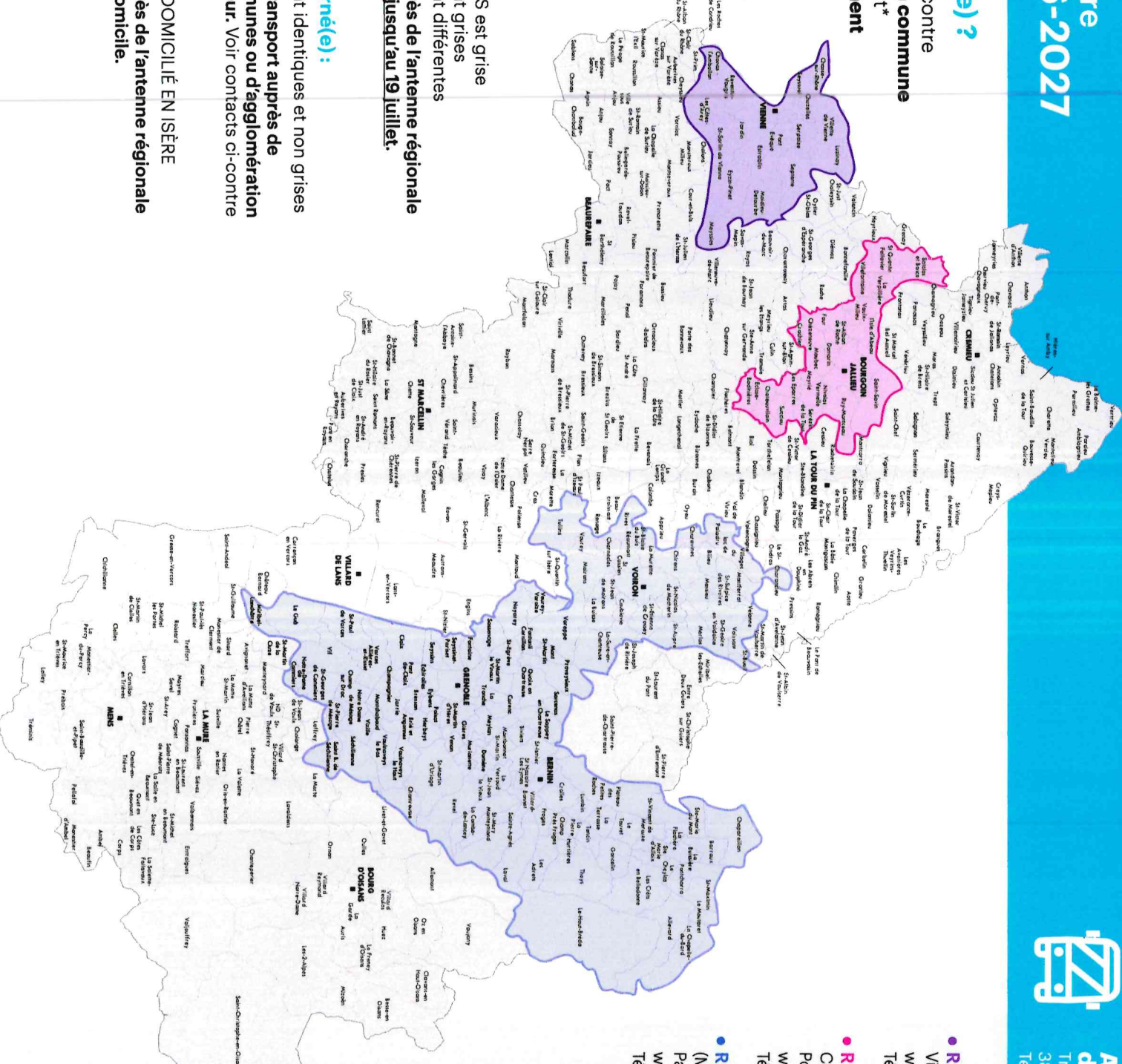
Retrouvez nous sur :
[laregionvoustransporte.fr/transport scolaire/Isère](http://laregionvoustransporte.fr/transport_scolaire/Isere)



Suis-je concerné(e) ?

Je repère dans la carte ci-contre la **COULEUR associée à la commune** et celle de son **établissement scolaire**.

*Le domicile pris en compte est celui des parents ou des représentants légaux de l'élève.



Oui, je suis concerné(e) :

- > SI UNE DES DEUX COULEURS est grise
 - > SI LES DEUX COULEURS sont grises
 - > SI LES DEUX COULEURS sont différentes
- Je fais ma demande auprès de l'antenne régionale des transports de l'Isère jusqu'au 19 juillet.**

Non, je ne suis pas concerné(e) :

- > SI LES DEUX COULEURS sont identiques et non grises
- Je fais ma demande de transports auprès de la communauté de communes ou d'agglomération correspondant à la couleur. Voir contacts ci-contre**
- > SI MON ENFANT N'EST PAS DOMICILIÉ EN ISÈRE
- Je fais ma demande auprès de l'antenne régionale des transports de mon domicile.**

- **RÉSEAU L'IVA**
Vienne Condrive Agglomération
www.lva-mobilite.fr
Tél. 04 74 85 18 51
- **RÉSEAU RUBAN**
Communauté d'agglomération
Porte de l'Isère (CAPI)
www.rubantransport.com
Tél. 04 74 96 48 07
- **RÉSEAU M RÉSO**
(Métropole grenobloise / Grésivaudan / Pays Voironnais)
www.reso-m.fr
Tél. 04 38 70 38 70